



Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 2 Avril 2012

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Avril 2012					Mai	Juin	Observations
	S.14	S.15	S.16	S.17	Moyen			
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7	1 512 – 1 512 – 1 413 – 3 MV25G
Prépa PM/PA	42	42	42	42	42	42	42	
CTD	7	7	7	7	7	7	7	
Préparation structures	11	11	11	11	11	11	11	
Malaxage & coulée	43	43	43	43	43	43	43	
Finition	20	20	20	20	20	20	20	
CND	10	10	10	10	10	10	10	
Laboratoires LBM	18	18	18	18	18	18	18	
Laboratoires LA	18	18	18	18	18	18	18	
C.E.P(ou SA)	58	58	58	58	58	58	58	
Total charge	234	234	234	234	234	234	234	
Détachés (hors P+SA)	1	1	1	1	1	1	1	
Indisponible	3	3	3	3	3	3	3	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit SME	218	218	218	218	218	218	218	
Besoin extérieur	20	20	20	20	20	20	20	
Effectif inscrit	238	238	238	238	238	238	238	
Ecart effectif / charge	0	0	0	0	0	0	0	

Situation économique et de l'emploi

CEP Il y a 6 intérimaires. Sur le pastillage, suite aux difficultés techniques le stock doit être augmenté. Les VSD sont envisagés car les quarts supplémentaires ne sont pas suffisants.

Depuis ce CE un accord VSD a été négocié. Etant donné que les volontaires étaient satisfaits des propositions financières et que le choix des opérateurs et l'organisation ont satisfaits le personnel SUD a signé l'accord.

Les VSD commencent le Vendredi 13 Avril et finissent le 7 Mai.

Effectif Matières Premières

Le personnel a signalé depuis plusieurs semaines à SUD le manque d'opérateurs formés pour gérer la charge de travail et pour que la réorganisation mise en place il y a 2 ans fonctionne efficacement.

Au CS3, les formations sont longues et les différentes tâches ne sont pas régulières.

Les opérateurs qui sont « prêtés » par le perchlo ne peuvent pas être bien formés en venant sur des périodes courtes car la plupart sont déjà conducteurs au perchlo et pas toujours disponibles.

La conséquence c'est la formation à refaire systématiquement. Les intérimaires qui ont été formé par le passé n'ont pas été embauchés.

Par rapport à la charge de travail il faudrait trois embauches au minimum sachant qu'il y a un départ amiante prochainement.

Au Perchlo, il y a nécessité de former plus de monde en conduite d'autant plus qu'il y a de la mobilité avec le CS3. Là aussi l'intérim n'est pas la solution à moyen terme. SUD a demandé l'embauche des intérimaires.

SUD a relayé au chef de service ces remarques. Celui-ci nous répond que l'effectif correspond au besoin.

La direction verra avec le chef de service comment elle se situe par rapport aux emplois pérennes.

Conditions de travail au CBS

Depuis plusieurs semaines la nouvelle installation n'a pas résolu les problèmes de bourrage au broyage.

Avec l'ancienne installation le personnel était obligé de taper avec un maillet sur le cyclone et les tuyauteries. Malgré le roulement organisé les conditions étaient déplorables et il y avait eu un accident sur cette opération.

La situation est pire qu'avant. Malgré les roulements les conditions de travail sont exécrables et ont engendré des tensions entre les opérateurs.

Il reste toujours du produit dans les conduites et le circuit.

A l'embauche du matin, les opérateurs doivent démonter les tuyauteries pour les vider du produit restant. Ils sont « couverts » de perchlo.

A la demande du personnel, le chef de service a approuvé une réunion entre tout le personnel concerné. Les représentants du personnel seront présents.

Le personnel demande que soient présents au minimum les opérateurs qui étaient aux essais, les AM, le chef d'atelier, l'adjoint du chef de service, les investissements, ST et les procédés.

Cette réunion va dans le bon sens car le personnel a signalé le manque de dialogue et d'écoute par rapport à leurs réflexions et questions sur les difficultés du procédé.

Par contre nous demandons que le chef du service mette en place des solutions immédiates pour améliorer les conditions de travail sans attendre l'arrivée du nouveau cyclone.

A l'heure où nous écrivons la situation n'a pas évolué.

Projet déménagement entre SME - SPS

Selon la direction le projet est en phase de consolidation des localisations.

Elle précise que les déménagements devraient commencer en Mai pour s'étaler jusqu'à la fin de l'année (80 personnes environ seraient concernées).

Mr BARRAU est responsable côté ESM, Mr MOIREAU côté SPS.

La direction précise que le CHSCT sera informé régulièrement de la formalisation des mouvements. SUD a rappelé qu'aucun déménagement ne doit être fait sans l'accord du CHSCT.

Rapport du Médecin du Travail année 2011

Le Dr VISCONTI signale que par rapport à la fusion les personnes vues n'expriment pas d'inquiétude sur ce projet.

Par rapport à la pression du management sur la productivité elle confirme qu'elle est plus ressentie au CEP que dans d'autres secteurs.

La CGT avec le soutien de SUD a signalé des tensions avec le management à ST/UMH. La direction a dit qu'elle en discuterait avec le chef de service.

Infos diverses

Accord salarial 2012

SUD, suite aux votes des AG, a signé l'accord salarial 2012. C'est le cas aussi des autres organisations syndicales.

CHSCT fabrication

Suite à la démission de ses postes de CHSCT fabrication et coordonnateur pour raison personnelle de Mr Jean LEGER, Mr Jérôme LATHIERE le remplace à ces postes.

Mr François OSSORIO a été élu en CHSCT Fabrication secrétaire à la place de Mr LEGER.